L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Recueil : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS,
MERCREDI, 5 JUIN 1889.

Ventes de Propriétés foncières
—POUR—
TAXES D'ÉTAT.

L'État de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Sixième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, le vendredi, à la porte principale de la Maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, sur heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, le 6ème jour de Juillet A. D., 1889 et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la susdite et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1888 y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 décembre 1889, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à ce ement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

ALFRED, JOHN S.—
Taxe de 1888, montant à.....$9 00

1. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magasins, Berlin, l'avenue Napoléon et la rue Constance, désigné comme lot No 20, dans l'Ilet No 202, mesurant 30 pieds de face à l'avenue Napoléon sur 150 pieds de profondeur

BENEKE, J. O.—
Taxe de 1888, montant à.....$27 00

6. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'Ile aux Magasins, Berlin, l'avenue Napoléon et la rue Constance, désigné comme lot No 6, dans l'Ilet No 202, mesurant 30 pieds de face à la rue Magasins et Berlin, faisant l'encoignure de la rue Magasins et Berlin

BENTON, MRS F. W.—
Taxe de 1888, montant à.....$10 20

8 Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Perrier, Cats, Colisée et Jena, désignés comme lots Nos 3, 4, 15 et 16, dans l'Ilet No 314 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Perrier sur 100 pieds de profondeur

BENOIST, AUGUST.—
Taxe de 1888, montant à.....$4 80

9. Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Arabella, Live Oak, Laurel et Joseph, désignés comme lots nos 16 à 20 dans l'Ilet No 19, mesurant 150 pieds de face à la rue Arabella sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Arabella et Live Oak.

BISSENT, A.—
Taxe de 1888, montant à.....54c

1. Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Adams et Laurel, désignés comme lots Nos 1, 2 et 3, dans l'Ilet No 2, mesurant 75 pieds de face à la rue Adams sur 120 pieds de profondeur.

BOUCHER, MLLE ALPHE.—
Taxe de 1888, montant à.....$4 20

17 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Chestnut, Jena et Caudi, désigné comme lot No 12 dans l'Ilet No 2 [illegible] face à la rue Constance sur 132 pieds de profondeur

BRUE'S, MILTON—
Taxe de 1888, montant à.....60c

18 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Delachaise, D'Jades, [illegible] Bauchet, désigné comme lot No 4 dans l'Ilet No 468, mesurant 2[illegible] 10 pouces et 3 37/100 pieds de face à la rue Delachaise sur 107 pieds 3 pouces et 3 dixièmes de profondeur sur une ligne 106 pieds 2 pouces et 9[illegible] lignes sur l'autre et 28 pieds 10 pouces et 1[illegible] lignes dans le fond.

BURBANK, JACOB A.—
Taxe de 1888, montant à.....$24 00

19 Un lot de terre, avec améliorations dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Valmont, Pitt, Ste-Charles et l'avenue Peters désigné comme lot No—dans l'Ilet No 446 mesurant 2[illegible] pieds 11 pouces de face à la rue Valmont sur [illegible] pieds 11 pouces de face à la ligne de division Supérieure.

BYRNE, VVE MARTIN J.—
Taxe de 1888, montant à.....$9 00

20. Un lot de terre, avec améliorations dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Arabella et Live Oak, désigné comme lot No 5 dans l'Ilet No 19, mesurant 30 pieds de face à la rue Arabella sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Arabella et Live Oak.

BISSENT, A.—
Taxe de 1888, montant à.....54c

1. Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Adams et Laurel, désignés comme lots Nos 1, 2 et 3, dans l'Ilet No 2, mesurant 75 pieds de face à la rue Adams sur 120 pieds de profondeur.

BOUCHER, MLLE ALPHE.—
Taxe de 1888, montant à.....$4 20

17 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Chestnut, Jena et Caudi, désigné comme lot No 12 dans l'Ilet No 2 [illegible] face à la rue Constance sur 132 pieds de profondeur

BRUE'S, MILTON—
Taxe de 1888, montant à.....60c

18 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Delachaise, D'Jades, [illegible] Bauchet, désigné comme lot No 4 dans l'Ilet No 468, mesurant 2[illegible] pouces et 3 37/100 pieds de face à la rue Delachaise sur 107 pieds 3 pouces et 3 dixièmes de profondeur sur une ligne 106 pieds 2 pouces et 9[illegible] lignes sur l'autre et 28 pieds 10 pouces et 1[illegible] lignes dans le fond.

BURBANK, JACOB A.—
Taxe de 1888, montant à.....$24 00

19 Un lot de terre, avec améliorations dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Valmont, Pitt, Ste-Charles et l'avenue Peters désigné comme lot No—dans l'Ilet No 446 mesurant 2[illegible] pieds 11 pouces de face à la rue Valmont sur [illegible] pieds 11 pouces et 3 [illegible] de profondeur, et 2[illegible] pi 11 pouces de face à la ligne de division Supérieure.

BYRNE, VVE MARTIN J.—
Taxe de 1888, montant à.....$9 00

20. Un lot de terre avec améliorations dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Arabella et Live Oak, désigné comme lot No 5 dans l'Ilet No 19, mesurant 30 pieds de face à la rue Arabella sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Arabella et Live Oak.

BISSENT, A.—
Taxe de 1888, montant à.....$108

48. Un dit de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Adams et Laurel, désigné comme lot No 2 dans l'Ilet No 2, mesurant 225 pieds de face à la rue Adams sur 120 pieds de profondeur.

BOUCHER, MLLE ALPHE.—
Taxe de 1888, montant à.....$4 20

17. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Chestnut, Jena et Caudi, désigné comme lot No 12 dans l'Ilet No 2 [illegible] face à la rue Constance sur 132 pieds de profondeur

BRUE'S, MILTON—
Taxe de 1888, montant à.....60c

18. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Delachaise, D'Jades, [illegible] Bauchet, désigné comme lot No 4 dans l'Ilet No 468, mesurant 2[illegible] pouces et 3 37/100 pieds de face à la rue Delachaise sur 107 pieds 3 pouces et 3 dixièmes de profondeur sur une ligne 106 pieds 2 pouces et 9[illegible] lignes sur l'autre et 28 pieds 10 pouces et 1[illegible] lignes dans le fond.

BURBANK, JACOB A.—
Taxe de 1888, montant à.....$24 00

19 Un lot de terre, avec améliorations dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Valmont, Pitt, Ste-Charles et l'avenue Peters désigné comme lot No—dans l'Ilet No 446 mesurant 2[illegible] pieds 11 pouces de face à la rue Valmont sur [illegible] pieds 11 pouces et 3 [illegible] de profondeur, et 2[illegible] pi 11 pouces de face à la ligne de division Supérieure.

BYRNE, VVE MARTIN J.—
Taxe de 1888, montant à.....$9 00

20. Un lot de terre avec améliorations dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Arabella et Live Oak, désigné comme lot No 5 dans l'Ilet No 19, mesurant 30 pieds de face à la rue Arabella sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Arabella et Live Oak.

CHOPPIN, MME R. F.—
Taxe de 1888, montant à.....$6 90

34. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par la rue Ste-Anne, Dryades, Foucher et Jena, désigné comme lot No 2 dans l'Ilet No 2, mesurant 30 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 120 pieds de profondeur.

CHOPPIN, MME R. F.—
Taxe de 1888, montant à.....$6 90

35. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste-Anne, Dryades, Foucher et Jena, désigné comme lot No 1 dans l'Ilet No 2, mesurant 30 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 120 pieds de profondeur.

CHOPPIN, MME R. F.—
Taxe de 1888, montant à.....$6 90

36. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hoffman, McDonogh, Stete et Joseph, désigné comme lot No 114, mesurant 25[illegible] pieds de face à la rue Hoffman sur 200 pieds de profondeur et 2[illegible] pieds dans le fond.

CHOPPIN, MME R. F.—
Taxe de 1888, montant à.....$6 90

37. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hoffman, McDonogh, Stete et Joseph, désigné comme lot No 113, mesurant 25[illegible] pieds de face à la rue Hoffman sur 200 pieds de profondeur et 2[illegible] pieds dans le fond.

CHOPPIN, MME R. F.—
Taxe de 1888, montant à.....$6 90

38. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hoffman, McDonogh, Stete et Joseph, désigné comme lot No 112, mesurant 25[illegible] pieds de face à la rue Hoffman sur 200 pieds de profondeur et 2[illegible] pieds dans le fond.

CHOPPIN, MME R. F.—
Taxe de 1888, montant à.....$2 40

39. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Valence, St-George, Long et Cadiz, désignés comme lots Nos 16 et 17, dans l'Ilet No 582, mesurant 50 pieds de front sur la rue Valence sur 112 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Valence et St-George.

COCKERTON, ALFRED W—
Taxe de 1888, montant à.....$30 00

39. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Foucher, Magasins, Bordeaux et Camp, désignés comme lots Nos 15 et 16 dans l'Ilet No 1066, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Foucher sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Foucher et Bordeaux.

COCKERTON, ALFRED W.—
Taxe de 1888, montant à.....$3 00

40 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Foucher, Magasins et Jena, désigné comme lot No 20, dans l'Ilet No 1066, mesurant 30 pieds de face à la rue Foucher sur 120 pieds de profondeur.

COCKERTON, ALFRED W.—
Taxe de 1888, montant à.....$3 00

40 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Foucher, Magasins et Jena, désigné comme lot No 20, dans l'Ilet No 1066, mesurant 30 pieds de face à la rue Foucher sur 120 pieds de profondeur.

COLLINS, JOHN—
Taxe de 1888, montant à.....$3 60

41. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Live Oak, Laurel, Lyon, Jessye et Upperille, désigné comme lot No 17, dans l'Ilet No 19, mesurant 30 pieds de face à la rue Live Oak sur 120 pieds de profondeur.

CORNELIUS, MRS ELIZA—
Taxe de 1888, montant à.....$3 60

42. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Live Oak, Laurel, Lyon, Jessye et Upperille, désigné comme lot No 18, dans l'Ilet No 19, mesurant 30 pieds de face à la rue Live Oak sur 120 pieds de profondeur.

CRAIN, WM. W.—
Taxe de 1888, montant à.....$7 00

25. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chestnut, General Taylor, Camp et Peniston désignés comme lots nos 2 et 4, dans l'Ilet No 552, mesurant 30 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Foucher sur 136 pieds 11 pouces de profondeur sur une ligne et 135 pieds 8 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne et 30 pieds 9 pouces et 2 lignes dans le fond, formant l'encoignure des rues Foucher et St-David.

CRAPMAN CHAS. E.—
Taxe de 1888, montant à.....$6 00

26. Quatre lots de terre avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Caudi, Pipotine, Magasins et Robert désignés comme lots nos 7 à 10 dans l'Ilet No 196, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Constance sur 110 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues Constance et Pipotine.

CHARLES, SUC. DE VICTORIN J.—
Taxe de 1888, montant à.....$2 40

27. Un lot de terre, avec améliorations dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Caudi, Magasins et Jena, désigné comme lot No 17, dans l'Ilet No 201, mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur 114 pieds de profondeur.

BOUCHE, MLLE ALPHE.—
Taxe de 1888, montant à.....$4 20

17 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Chestnut, Jena et Caudi, désigné comme lot No 12 dans l'Ilet No 2 [illegible] face à la rue Constance sur 132 pieds de profondeur

BRUE'S, MILTON—
Taxe de 1888, montant à.....60c

18 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Delachaise, D'Jades, [illegible] Bauchet, désigné comme lot No 4 dans l'Ilet No 468, mesurant 2[illegible] pouces et 3 37/100 pieds de face à la rue Delachaise sur 107 pieds 3 pouces et 3 dixièmes de profondeur sur une ligne 106 pieds 2 pouces et 9[illegible] lignes sur l'autre et 28 pieds 10 pouces et 1[illegible] lignes dans le fond.

BURBANK, JACOB A.—
Taxe de 1888, montant à.....$24 00

19 Un lot de terre, avec améliorations dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Valmont, Pitt, Ste-Charles et l'avenue Peters désigné comme lot No—dans l'Ilet No 446 mesurant 2[illegible] pieds 11 pouces de face à la rue Valmont sur [illegible] pieds 11 pouces et 3 [illegible] de profondeur, et 2[illegible] pi 11 pouces de face à la ligne de division Supérieure.

BYRNE, VVE MARTIN J.—
Taxe de 1888, montant à.....$9 00

20. Un lot de terre avec améliorations dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Arabella et Live Oak, désigné comme lot No 5 dans l'Ilet No 19, mesurant 30 pieds de face à la rue Arabella sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Arabella et Live Oak.

CHOPPIN, MME R. F.—
Taxe de 1888, montant à.....$6 90

34. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par la rue Ste-Anne, Dryades, Foucher et Jena, désigné comme lot No 2 dans l'Ilet No 2, mesurant 30 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 120 pieds de profondeur.

CHOPPIN, MME R. F.—
Taxe de 1888, montant à.....$6 90

35. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste-Anne, Dryades, Foucher et Jena, désigné comme lot No 1 dans l'Ilet No 2, mesurant 30 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 120 pieds de profondeur.

CHOPPIN, MME R. F.—
Taxe de 1888, montant à.....$6 90

36. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hoffman, McDonogh, Stete et Joseph, désigné comme lot No 114, mesurant 25[illegible] pieds de face à la rue Hoffman sur 200 pieds de profondeur et 2[illegible] pieds dans le fond.

CHOPPIN, MME R. F.—
Taxe de 1888, montant à.....$6 90

37. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hoffman, McDonogh, Stete et Joseph, désigné comme lot No 113, mesurant 25[illegible] pieds de face à la rue Hoffman sur 200 pieds de profondeur et 2[illegible] pieds dans le fond.

CHOPPIN, MME R. F.—
Taxe de 1888, montant à.....$2 40

39. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Valence, St-George, Long et Cadiz, désignés comme lots Nos 16 et 17, dans l'Ilet No 582, mesurant 50 pieds de front sur la rue Valence sur 112 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Valence et St-George.

HEIN MME SARAH—
Taxe de 1888, montant à.....$6 60

94 Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Valence, la Salle, Foucher et Jena, désignés comme lots Nos 15 et 16 dans l'Ilet No 1066, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Foucher sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Magasins et Foucher.

HEIN MME SARAH—
Taxe de 1888, montant à.....$6 60

94 Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Valence, la Salle, Foucher, les rues Edmond et Victor, désigné comme lot No 15 et 16 dans l'Ilet no 1066 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Foucher sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Magasins et Foucher.

HOTCHKINS, MLLE CARRIE A.—
Taxe de 1888, montant à.....$15 00

95. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Joseph, Hurst, Arabella et Jemut, désigné comme lot No — dans l'Ilet No 58, mesurant 30 pieds de face à la rue Joseph sur 120 pieds de profondeur.

HOTCHKINS, MLLE CARRIE A.—
Taxe de 1888, montant à.....$16 80

97. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Joseph, Hurst, Arabella, désigné comme lot No — de l'Ilet No 58, mesurant 30 pieds de face à la rue Joseph sur 120 pieds de profondeur.

HOTCHKINS, MLLE CARRIE A.—
Taxe de 1888, montant à.....$21 00

98. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Joseph, Hurst, Arabella et Jemut, désigné comme lot No — dans l'Ilet No 58, mesurant 100 pieds de face à la rue Joseph sur 120 pieds de profondeur.

HOTCHKINS, MLLE CARRIE A.—
Taxe de 1888, montant à.....$8 40

46 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Joseph, Hurst, Arabella et Jemut, désigné comme lot No — dans l'Ilet No 58, mesurant 100 pieds de face à la rue Joseph sur 120 pieds de profondeur.

HOTCHKINS, MLLE CARRIE A.—
Taxe de 1888, montant à.....$15 00

99 Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hurst, Arabella et Jemut, désignés comme lots Nos 1 à 4 dans l'Ilet No 58, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Hurst sur 120 pieds de profondeur.

DENIS, J. C.—
Taxe de 1888, montant à.....$12 00

47. Dix lots de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hurst, rab la Jemut et Jose h, désignés comme deux lots de 5 pieds de front sur la rue Hurst sur 125 pieds de face à la rue Hurst sur 125 pieds de profondeur fo mant les cinq lots de deux rues Hurst et Arabella, désignés comme lots Nos 1 à 5 inclusivement sur 125 pieds de face à la rue Hurst sur 100 pieds de profondeur formant l'encoignure de la rue Hurst et Arabella, désignés comme lots Nos 1 à 4 et 6 inclusivement sur 125 pieds de face à la rue Hurst sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Hurst et Jemut.

DIAMOND, MME M.—
Taxe de 1888, montant à.....$7 20

50 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Burthe, Piety, Marigny et Chestnut désigné comme lot No 4 dans l'Ilet No 572.

DOYLE, VVE JOHN—
Taxe de 1888, montant à.....$2 10

52. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Preston, Market, la propriété Foucher et la rue Calhoun, désigné comme lot No 3, dans l'Ilet No 13 mesurant 32 pieds de face à la rue Preston sur 162 pieds de profondeur.

DUPONT, H.—
Taxe de 1888, montant à.....$4 20

53. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Perrier, Eleanor, Prytanee et la ligne de Bienvenue, désigné comme lot No 49 mesurant 119 pieds de face à la rue Perrier sur 300 pieds de profondeur et 94 pieds dans le fond.

DUPREY, JOSEPHINE.—
Taxe de 1888, montant à.....$9 00

54. La moitié d'un lot de terre avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Lyon, Jessye et Upperille, désignée comme la moitié du lot No 2 dans l'Ilet No 139, mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 100 pieds de profondeur.

DUNN, MICHAEL F.—
Taxe de 1888, montant à.....$39 00

55. Cinquante lots de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St-Charles, Caudi, Pauline et Pitt désigné comme lot 8 ou 14- No- 8 à 10 de partie des lots Nos 14 à 17, dans l'Ilet No 280, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue St-Charles sur 125 pieds de profondeur.

DUNN, MICHAEL F.—
Taxe de 1888, montant à.....$7 20

56. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Caudi, Magasin, Bordeaux et Camp, désigné comme lot No 2 ou 23 dans l'Ilet No. 235 mesurant 30 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur.

KLEVORN FRANK et LOUIS H.—
Taxe de 1888, montant à.....$1 80

57. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Toloseano Peters, Prieur et Liberté, désignés comme lots Nos 18 et 23 dans l'Ilet No 554, et lot No 8 mesurant 30 pieds de face à la rue Toloseano sur 108 pieds de profondeur et 30 pieds 2 pouces de face à la rue Liberté sur 120 pieds de profondeur, le tout mesurant 32 pieds de face à la rue Prieur sur 120 pieds de profondeur, le lot No 8 mesurant 30 pieds de face à la rue Toloseano et Toledano et le lot No 24 mesurant 32 pieds de face à la rue St-David sur 150 pieds de profondeur.

KING, PRINCE.—
Taxe de 1888, montant à.....$0 36

113. Un lot de terre avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues St André, St-George et Delachaise désigné comme lot No 3 dans l'Ilet No 1[illegible] mesurant 29 pieds de face à la rue St-André sur 120 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur.

KIS-INGER, PHILIP.—
Taxe de 1888, montant à.....$12 00

1 2. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Burthe, Piety, Dufossat et Mills désignés comme les 5 et 6 dans l'Ilet No 2-8 mesurant 63 pieds 10 pouces de face à la rue Burthe sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Burthe et Colisée.

FIELDS, HENRY—
Taxe de 1888, montant à.....30c

70 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St-André, St-David, Delaisse et l'avenue Louisiana, désigné comme lot No 14 dans l'Ilet No 5-5, mesurant 32 pieds de face à la rue St-André sur 120 pieds de profondeur.

DELVORTO, MME L.—
Taxe de 1888, montant à.....$9 00

49. Un lot de terre, avec améliorations dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St André, St-George, Valence et l'avenue Peters, désigné comme lot No 572.

DIAMOND, MME M.—
Taxe de 1888, montant à.....$7 20

50 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Burthe, Piety, Marigny et Chestnut désigné comme les Nos 1 à 4 mesurantchacune 30 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Broadway et Robert; le lot No 22 et la moitié du lot no 21 mesurant 41 pieds 1 pouce et 13 12 lignes de face à la rue Bienvi sur 125 pieds de profondeur.

HENRY, MME MARTIN M.—
Taxe de 1888, montant à.....54c

91. Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jena, Cadiz, Bienlau et Arcadie, désignés comme lots nos 6, 7 et 8, dans l'Ilet No 1, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Jena sur 100 piedsde profondeur.

HENDERSON, VVE CHARLES—
Taxe de 1888, montant à.....90c

92. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Valence, St-George, Long et Cadiz, désignés comme lots Nos 16 et 17, dans l'Ilet No 582, mesurant 50 pieds de front sur la rue Valence sur 112 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Valence et St-George.

HEIN MME SARAH—
Taxe de 1888, montant à.....$6 60

94 Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Valence, la Salle, Foucher, les rues Edmond et Victor, désigné comme lot No 15 et 16 dans l'Ilet no 1066 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Foucher sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Magasins et Foucher.

HOTCHKINS, MLLE CARRIE A.—
Taxe de 1888, montant à.....$15 00

95. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Joseph, Hurst, Arabella et Jemut, désigné comme lot No — dans l'Ilet No 58, mesurant 30 pieds de face à la rue Joseph sur 120 pieds de profondeur.

HOTCHKINS, MLLE CARRIE A.—
Taxe de 1888, montant à.....$16 80

97. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Joseph, Hurst, Arabella, désigné comme lot No — de l'Ilet No 58, mesurant 30 pieds de face à la rue Joseph sur 120 pieds de profondeur.

HOTCHKINS, MLLE CARRIE A.—
Taxe de 1888, montant à.....$21 00

98. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Joseph, Hurst, Arabella et Jemut, désigné comme lot No — dans l'Ilet No 58, mesurant 100 pieds de face à la rue Joseph sur 120 pieds de profondeur.

HOTCHKINS, MLLE CARRIE A.—
Taxe de 1888, montant à.....$8 40

46 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Joseph, Hurst, Arabella et Jemut, désigné comme lot No — dans l'Ilet No 58, mesurant 100 pieds de face à la rue Joseph sur 120 pieds de profondeur.

HOTCHKINS, MLLE CARRIE A.—
Taxe de 1888, montant à.....$15 00

99 Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hurst, Arabella et Jemut, désignés comme lots Nos 1 à 4 dans l'Ilet No 58, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Hurst sur 120 pieds de profondeur.

DENIS, J. C.—
Taxe de 1888, montant à.....$12 00

47. Dix lots de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hurst, rab la Jemut et Jose h, désignés comme deux lots de 5 pieds de front sur la rue Hurst sur 125 pieds de face à la rue Hurst sur 125 pieds de profondeur fo mant les cinq lots de deux rues Hurst et Arabella, désignés comme lots Nos 1 à 5 inclusivement sur 125 pieds de face à la rue Hurst sur 100 pieds de profondeur formant l'encoignure de la rue Hurst et Arabella sur 125 pieds de face à la rue Hurst sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Hurst et Jemut.

DIAMOND, MME M.—
Taxe de 1888, montant à.....$7 20

50 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Burthe, Piety, Marigny et Chestnut désigné comme les Nos 1 à 4 mesurantchacune 30 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Broadway et Carollton et le lot No 34 mesurant 30 pieds de face à la rue Carollton sur 120 pieds de profondeur.

HENRY, MME MARTIN M.—
Taxe de 1888, montant à.....54c

91. Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jena, Cadiz, Bienlau et Arcadie, désignés comme lots nos 6, 7 et 8, dans l'Ilet No 1, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Jena sur 100 piedsde profondeur.

HENDERSON, VVE CHARLES—
Taxe de 1888, montant à.....90c

92. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Valence, St-George, Long et Cadiz, désignés comme lots Nos 16 et 17, dans l'Ilet No 582, mesurant 50 pieds de front sur la rue Valence sur 112 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Valence et St-George.

HEIN MME SARAH—
Taxe de 1888, montant à.....$6 60

94 Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Valence, la Salle, Foucher, les rues Edmond et Victor, désigné comme lot No 15 et 16 dans l'Ilet no 1066 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Foucher sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Magasins et Foucher.

HOTCHKINS, MLLE CARRIE A.—
Taxe de 1888, montant à.....$15 00

95. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Joseph, Hurst, Arabella et Jemut, désigné comme lot No — dans l'Ilet No 58, mesurant 30 pieds de face à la rue Joseph sur 120 pieds de profondeur.

HOTCHKINS, MLLE CARRIE A.—
Taxe de 1888, montant à.....$16 80

97. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Joseph, Hurst, Arabella, désigné comme lot No — de l'Ilet No 58, mesurant 30 pieds de face à la rue Joseph sur 120 pieds de profondeur.

HOTCHKINS, MLLE CARRIE A.—
Taxe de 1888, montant à.....$21 00

98. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Joseph, Hurst, Arabella et Jemut, désigné comme lot No — dans l'Ilet No 58, mesurant 100 pieds de face à la rue Joseph sur 120 pieds de profondeur.

HOTCHKINS, MLLE CARRIE A.—
Taxe de 1888, montant à.....$8 40

46 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Joseph, Hurst, Arabella et Jemut, désigné comme lot No — dans l'Ilet No 58, mesurant 100 pieds de face à la rue Joseph sur 120 pieds de profondeur.

HOTCHKINS, MLLE CARRIE A.—
Taxe de 1888, montant à.....$15 00

99 Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hurst, Arabella et Jemut, désignés comme lots Nos 1 à 4 dans l'Ilet No 58, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Hurst sur 120 pieds de profondeur.

DENIS, J. C.—
Taxe de 1888, montant à.....$12 00

47. Dix lots de terre, avec améliorations, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hurst, rab la Jemut et Jose h, désignés comme deux lots de 5 pieds de front sur la rue Hurst sur 125 pieds de face à la rue Hurst sur 125 pieds de profondeur fo mant les cinq lots de deux rues Hurst et Arabella, désignés comme lots Nos 1 à 5 inclusivement sur 125 pieds de face à la rue Hurst sur 100 pieds de profondeur